

Publié le 4 février 2022

A Chartres, Epl et services publics partagent la même maison

Franck Masselus, vice-président de Chartres Métropole et Président directeur général de la Spl Chartres Aménagement, en avait parlé à l'occasion du congrès de Toulouse de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, dans le cadre d'une table ronde sur le pilotage des Epl par les collectivités territoriales : la maison commune des Epl a vu le jour en novembre 2021. Un lieu unique où sont concentrés les services publics de proximité et les Epl, pour une meilleure efficacité de traitement des attentes de la population.



Pour **Franck Masselus, cette maison commune a valeur de symbole** : « Dans ce bâtiment, on trouve les services municipaux, ceux de l'agglomération ainsi que les **12 Epl recensées sur Chartres** », assure-t-il. En tout, n'importe quel citoyen poussant la porte du bâtiment, aura devant les yeux **18 guichets susceptibles de répondre à toutes les formalités administratives**. « Vous arrivez sur la ville. Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales mais aussi prendre une carte d'abonnement pour les transports ou encore finaliser votre dossier pour votre abonnement au réseau d'eau et/ou d'assainissement ? **Vous avez tout sous la main !** », explique l' élu.

Création d'une identité commune

Cette concentration physique des services publics au sens large valide le principe d'une Epl considéré comme le

bras armé de la collectivité. « Ce nouveau bâtiment a été construit pour cette finalité, à partir de l'architecture conçue par Jean-Michel Wilmotte. **15 500 m² sont destinés à l'accueil du public et des services** ». Au-delà de l'intérêt évident d'un tel équipement, c'est aussi une culture commune qui se tisse entre les différents acteurs du service public, dont les Epl sont considérées comme actrices à part entière. « C'est ma plus grande satisfaction. **Faire en sorte que les usagers, les agents et les salariés des Epl se trouvent finalement embarqués dans un même navire.** Les personnels échangent entre eux, renforcent cette culture commune, améliorent de ce fait la visibilité des services publics », conclut l' élu.